

DEUXIÈME SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable Sir CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	McKindsey,	Scott,
Baird,	Dever,	McMillan,	Templeman,
Baker,	Ferguson,	Mills,	Vidal.
Berrier,	Forget,	O'Brien,	Villeneuve,
Boucherville, de (C. M. G.),	Gillmor,	Poirier,	Watson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr,	Power,	Yeo,
Burpee,	Landry,	Primrose,	Young.
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),		

L'honorable Sir John Carling, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
VENDREDI, 13 juillet 1900.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité, après un examen attentif, a décidé d'imprimer le document sessionnel No 55*b* concernant le câble du Pacifique, vû que d'autres documents sur le même sujet ont été imprimés.

Votre comité recommande que les documents Nos 33*w*, 33*x*, 80*a*, 148*a*, 162, 163, 164, 164*a*, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 172*a* et 173, ne soient pas imprimés.

Votre comité recommande aussi que trois milles cinq cents exemplaires du relevé mensuel des importations et des exportations du Canada tiré des rapports officiels par le département des Douanes, à dater du 1er juillet 1900, soient imprimés et distribués, tel que demandé par le département des Douanes.

Votre comité recommande aussi que dans le cas où il n'y aurait pas d'autre réunion du comité, les présidents conjoints soient autorisés à décider de l'impression ou autrement de tout document qui peut être soumis à l'une ou l'autre des Chambres, comme aussi de toutes autres questions qui sont du ressort du comité.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, à sa prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (191) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Postes."